

Drame d'Allinges : le jugement sera rendu le 26 juin

mardi 16 avril 2013, par [Aude](#)

Le procès du drame d'Allinges, qui s'est tenu depuis le mercredi 3 avril au tribunal de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), vient de se terminer.

Ce vendredi 12 avril, à l'issue d'une journée consacrée aux plaidoiries des avocats des trois prévenus - le chauffeur, la SNCF et Réseau ferré de France (RFF) - le président du tribunal a annoncé que le jugement serait rendu le mercredi 26 juin à 13 h 30.

Durant ce temps, les juges devront, outre les responsabilités des trois prévenus, déterminer les indemnités accordées à chacune des 237 parties civiles.

Jeudi 11 avril, la veille, le procureur avait requis 18 mois de prison ferme et 18 mois avec sursis pour le chauffeur du car, Jean-Jacques Prost, ainsi que 300 000 euros d'amende pour la SNCF et 150 000 euros pour Réseau ferré de France (RFF).

lemessenger.fr, EMMANUEL ROUXEL, le 12 avril 2013
